

LE CIMETIERE, LIEU DE SYMBOLES ET DE MEMOIRE.

Comme chaque année, notre association a été sollicitée par la municipalité pour intervenir dans le cadre des Journées du Patrimoine, le 16 septembre. Or, cette année, ces journées revêtaient un intérêt tout particulier pour notre ville, puisque nous célébrions les 350 ans de La Seyne.

C'est dans ce cadre que nous avons eu envie de revenir sur des lieux de mémoire qui nous sont chers, le cimetière et notre église Notre Dame de Bon Voyage. Cette promenade patrimoniale a été l'occasion d'évoquer de nombreux moments de l'histoire de la ville.

L'histoire des sépultures est étroitement liée à celle de l'Eglise. Il était donc naturel de se donner rendez-vous sur le parvis.

Au Moyen-Age, en France, les enterrements se faisaient couramment à l'intérieur même des églises et c'est seulement au XVIIIème siècle qu'une ordonnance royale (10 mars 1776) restreint ce droit à certains cas précis, aux hauts dignitaires de l'Eglise, aux notables de la ville, laissant la terre des cimetières aux plus humbles, aux petites gens.

Chez nous, quand le bourg de La Seyne devient paroisse en 1614, la communauté de Six-Fours oblige les syndic-administrateurs de ce bourg à établir un cimetière.

Donc, 43 ans avant que La Seyne ne devienne une commune indépendante, elle a déjà son lieu de culte qui va devenir Notre Dame de Bon Voyage, et son cimetière. Celui-ci, jusqu'en 1837, était adossé à l'église, à l'emplacement de l'actuel presbytère et de son jardin. C'était le cas dans toutes les villes de France. Il sera agrandi à plusieurs reprises, en 1701 puis en 1827.

Mais y-a-t-il eu des sépultures dans l'église ?

Après la deuxième guerre mondiale, lorsque des travaux de grande rénovation ont été entrepris, on a découvert à l'emplacement de l'ancien maître-autel dans le chœur de l'église, une vaste crypte funéraire contenant 8 squelettes. Elle était fermée par une dalle aux armes de La Seyne, datée de 1686.



On peut encore voir cette dalle exposée à l'entrée Est de l'église. D'après Louis Baudoin, il s'agissait de notables ou d'ecclésiastiques, enterrés là au XVIIème siècle. La Seyne n'a donc pas échappé à ces inhumations « ad santos ».

Mais une autre découverte a été faite en 1967. Au début de la grande nef, devant le chœur, 2 caveaux ont été découverts. Chacun était divisé en deux compartiments, et se présentaient donc sous la forme de 4 grands tombeaux. Ceux-ci contenaient des ossements humains de sexe et d'âge divers. Ces corps avaient été inhumés sans cercueil, et avaient été recouverts de chaux vive.

Louis Baudoin et M. Regaignon qui à l'époque ont travaillé à cette

découverte, ont bien sûr pensé aux grandes épidémies qui ont frappé La Seyne à différentes époques et en particulier aux épidémies de choléra du XIXème siècle. De menus objets du quotidien retrouvés dans ces caveaux ont permis de dire qu'il s'agissait sans doute de victimes du choléra de 1865, épidémie qui fit un nombre effrayant de victimes. Devant l'ampleur du fléau et par manque de place, certains corps ont été enterrés dans l'église, malgré le décret du 23 Prairial de l'an XII (1804), qui interdisait alors cette pratique et qui réglementait les modes d'inhumation.

Avec ce décret, en effet, on voit se mettre en place une législation d'ensemble ayant trait aux inhumations. Aucune inhumation n'est autorisée à l'intérieur de l'église. La place des cimetières par souci de salubrité publique est fixée à 35 ou 40 mètres au moins de l'enceinte des villes ou des bourgs, et il est recommandé de choisir « les terrains les plus élevés, au nord de la ville de préférence ».

On comprend mieux alors le choix qui a été fait à La Seyne, pour l'emplacement du nouveau cimetière en 1837, au quartier des Pénitents blancs. Le maire Louis Balthazar Berny est autorisé par une ordonnance du roi Louis-Philippe à acquérir un terrain de plus de 16 ares appartenant à la famille Hermitte pour y établir le cimetière. Comme le prévoit le décret, des murs dressent la première enceinte, avec une porte imposante et un peu austère. On peut y lire une inscription attribuée à M. Martini.

Dans les villes et les villages français, le décret sera peu à peu appliqué, et s'amorce alors vers 1830 un mouvement de translation, de déplacement des corps vers les nouveaux cimetières. Mais à La Seyne, seules quelques familles nobles ou exerçant de hautes fonctions dans la Marine royale ont pu faire le transfert.

Dans cette première moitié du XIX^{ème} siècle, la ville connaît une situation économique confortable et les familles bourgeoises achètent des concessions, construisent d'imposants monuments funéraires et montrent ainsi leur position sociale. Le cimetière devient ainsi un indicateur de l'histoire des mentalités.

Partout en France à cette période on voit se multiplier les monuments funéraires. C'est la naissance du culte familial du souvenir auquel la bourgeoisie va pouvoir accéder. Le tombeau devient familial. Sur certains, on trouve même la mention « Tombeau de famille ».

Dans la partie la plus ancienne du cimetière la plupart des monuments sont en pierre coquillière taillée et sculptée (peu en marbre), ce qui donnait à l'ensemble une certaine unité, une certaine harmonie. Ces monuments ne sont pas signés, même si petit à petit va se développer un réseau local d'artisans du funéraire (sculpteur, tailleur de pierre, ...). Ce n'est qu'au XX^{ème} siècle qu'ils laisseront leur nom. Les rapports entre l'Homme et la mort évoluent au XIX^{ème} siècle. Le respect du aux morts entre dans les mœurs et impose des sépultures personnalisées par des décors parfois chargés en symboles. C'est le cas à La Seyne.

Le 16 septembre, notre promenade nous a permis de nous arrêter devant certaines d'entre-elles. Beaucoup de tombes anciennes comportent une grille en fer forgé qui clôture l'espace de la dalle. Cette grille délimite l'espace sacré, sépare en quelques sortes, la sépulture du profane. Elles sont quelquefois remplacées par des bornes et des chaînes qui ont la même fonction. L'aspect monumental de certaines tombes révèle l'appartenance sociale des défunts, et dans l'allée centrale, nous pouvons remarquer un nombre important de chapelles. La tombe chapelle apparaît au XIX^{ème} siècle. Elle prend la forme d'une mini église. On y trouve quelquefois un autel, un ou deux prie-Dieu.

Parmi les symboles les plus utilisés dans le décor, on trouve la couronne (symbole d'éternité par le cercle qu'elle décrit), les rameaux de chêne (arbre de vie), ainsi que le sablier (symbole du temps qui passe). Celui-ci est quelquefois ailé et montre alors le temps ou encore l'âme qui s'envole. La guirlande, présente aussi sur de nombreuses chapelles, rappelle le lien, l'attachement au défunt. Certains décors évoquent son métier (poissons, ancre de marine, montrent le lien à la mer). D'autres, soulignent l'appartenance à la Franc-maçonnerie.

Le mausolée sans doute le plus ouvragé de l'allée centrale est celui de la famille Desmarquet (1898). Là, croix, couronne, guirlandes, sablier ailé, feuilles d'acanthé dont les piquants rappellent les épreuves de la vie d'ici-bas que le défunt a quitté, attirent le regard.

Beaucoup d'autres tombes sont dignes d'intérêt : celle de la famille Pigeonneau-François Durand, par exemple, originale par sa taille, surmontée d'une urne drapée qui suggère l'espérance d'une autre vie.

Celles des familles Denans, Beaussier, Verlaque, ou encore d'Estienne d'Orves, celles de Henri Pétin, Hugues Cléry, de la famille Hugues ou plus récentes du docteur Sauvet, d'Olive Tamari, de Toussaint Merle, de Philippe Giovannini, ... toutes nous relient à l'histoire de notre ville.



C'est aussi le cas des différents monuments de l'allée centrale.

Érigée en 1869, la fontaine Carnot est une colonne surmontée d'une croix, dont le socle a été percé quelques années après pour en faire une fontaine. Sadi Carnot, président de la République à la fin du XIX^{ème} siècle était venu à La Seyne pour assister au lancement d'un cuirassé aux Chantiers Navals. Flattés, les Seynois lui avaient réservé un accueil chaleureux et lorsqu'un an plus tard en 1894, il est assassiné à Lyon par un anarchiste italien, les Seynois placeront un portrait du président sur cette fontaine, d'où son nom...

A quelques mètres de là, s'élève le monument qui rend hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale, avec deux dates :

le 29 avril 1944 : le bombardement le plus meurtrier que la ville ait connu. Le cimetière lui même est touché.

- le 11 juillet 1944, qui rappelle le drame de l'émissaire commun.

Puis, c'est l'obélisque. Le monument commémore les victimes du choléra de 1865. La Seyne a connu plusieurs épidémies de choléra en 1835, 1845, 1884, mais elles avaient fait moins de victimes. Celle de 1865 est terrible, on doit faire appel aux forçats du bagne de Toulon pour enlever et enterrer les victimes. Et on connaît le dévouement dont ont fait preuve Martel Esprit, maire à cette époque, mais aussi Nicolas Chapuis ou François Durand. Cet obélisque est d'abord dressé sur la place Bourradet qui va devenir la place Martel Esprit, et trente ans plus tard, il est déplacé au cimetière.

On trouve un peu plus loin la stèle du Souvenir Français, à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, et une autre stèle à la mémoire des morts d'Afrique du Nord. (Plus loin le carré des Russes).

Je terminerai par les deux monuments qui, juste après l'entrée, de part et d'autre de l'allée centrale attirent notre attention :

Il s'agit du monument à Saturnin Fabre, maire de 1886 à 1895, et conseiller général de 1892 à 1898. On y retrouve un des symboles souvent utilisé au XIX^{ème} siècle : la colonne brisée (vie brisée par la mort). Il a été offert par la municipalité. C'est le cas aussi de celui dédié à Baptistin Paul. Maire de 1912 à 1919, ingénieur principal de la Marine, il meurt en fonction alors qu'il était allé à Paris soutenir les luttes des ouvriers des Chantiers.

Nous ne pouvons pas honorer ici toutes les familles, tous les défunts ... Aussi je vous invite à poursuivre seuls cette promenade pour retrouver les hommes et les femmes qui ont fait La Seyne.

Le cimetière est une mémoire vivante .C'est là que sont nos racines .Il reflète la société , et l'évolution de cette société. Il témoigne du développement de la ville ; il grandit avec celle-ci. Les différentes extensions le montrent, en 1861-1864, en 1888, puis en 1937...Aujourd'hui, il a gagné la colline et on sait qu'un nouveau cimetière voit le jour au quartier Camp Laurent.



Marie-Claude ARGIOLAS
Texte et photographies